

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. C'est une question précise portant sur l'avenir des pensions de sécurité de la vieillesse et des allocations familiales que reçoivent des millions de Canadiens de toutes les régions du pays. Je m'intéresse aux faits. Le premier ministre envisage-t-il la possibilité de réduire le montant des pensions ou des allocations familiales payées aux pensionnés ou aux familles ayant un revenu élevé, de récupérer cet argent grâce à un taux d'imposition supérieur à la normale ou de trouver un autre moyen de récupérer ces pensions et ces allocations familiales au moyen du régime fiscal?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous avons l'intention de maintenir et d'affirmer encore mieux l'universalité des prestations sociales, ce que le député approuvera sans doute, tout en essayant de trouver une formule acceptable qui nous permettra de donner plus d'argent aux Canadiens qui en ont le plus besoin.

Des voix: Bravo!

LES ÉNONCÉS FIGURANT DANS UN DOCUMENT DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je n'ai pas obtenu de réponse à ma question. Hier, le premier ministre semblait en faveur d'une récupération sous forme d'impôt. Est-il d'accord avec les propositions figurant aux pages 69 et 72 du document du ministre des Finances selon lesquelles cet argent peut et sera éventuellement récupéré par le biais d'un impôt frappant les familles et les pensionnés disposant d'un revenu élevé?

Étant donné que les positions différentes exprimées par le ministre des Finances et le premier ministre sèment la confusion dans l'esprit des Canadiens, j'espérais que le premier ministre pourrait nous faire clairement connaître sa position et celle du gouvernement.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cela ne sème nullement la confusion et il n'y a aucun avantage politique à gagner ou à perdre dans cette histoire. Tout le monde reconnaît, je pense, et il faut en attribuer le mérite à la Chambre des communes, que les principaux partis politiques appuient, depuis des années, comme de nombreux gouvernements, le principe de l'universalité.

De temps à autre, les pouvoirs publics ont eu des difficultés à cause d'un manque de ressources. Nous essayons de maintenir l'universalité des prestations sociales pour les personnes âgées, les défavorisés et ceux qui ont besoin d'aide tout en essayant de trouver une formule, si possible en en discutant de façon intelligente avec nos collègues, qui nous permettra, même par ces temps difficiles, de faire davantage pour ceux qui ont vraiment besoin d'aide. C'est une question d'équité. Nous sommes prêts à écouter l'opposition. Nous sommes prêts à écouter les Canadiens. Nous essayons d'appliquer le principe

Questions orales

de l'équité à la politique sociale et fiscale de façon à donner davantage à ceux qui en ont le plus besoin.

LES PRESTATAIRES DES PROGRAMMES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, malgré tout le respect que je dois au premier ministre, je tiens néanmoins à lui signaler qu'il règne encore dans le pays une grande confusion par suite de la déclaration faite récemment par le gouvernement, et des déclarations faites par le premier ministre et deux de ses ministres—le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et le ministre des Finances. Il est essentiel que nous sachions que le gouvernement est vraiment décidé à conserver le principe de l'universalité pour nos grands programmes sociaux, que ce principe s'appliquera à tous les Canadiens sans exception, qu'on n'adoptera pas un système ambivalent ou à deux catégories, selon lequel le niveau des revenus personnels déterminerait si l'on a droit ou non à certains avantages. C'est vers cela que nous nous dirigeons. Il s'agit de l'essence même de ces programmes et de la façon dont le Canada traite ses citoyens.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je puis assurer au très honorable député sans la moindre hésitation qu'il n'y aura pas de système à deux ou à trois catégories. Nous appliquerons un système qui, au cours des ans, a fait honneur aux Canadiens et auquel les députés de tous les partis politiques ont souscrit.

● (1420)

Notre projet a été exposé dans le document dont a parlé le très honorable député. Nous y avons déclaré: «Le gouvernement convient qu'un débat libre et ouvert est de mise et qu'il existe des possibilités considérables d'amélioration et de réaménagement des programmes sociaux sous le double thème du sens des responsabilités sociales et financières.» Nous nous employons, de toute évidence, comme nous l'expliquons plus loin, à préserver, après un dialogue réfléchi et sérieux avec les Canadiens, les syndicats, les groupes représentant les démunis, les provinces et d'autres...

M. Skelly: Venez-en au fait!

M. Mulroney: ... l'intégrité et la force de nos programmes sociaux, qui sont tout à l'honneur du Canada, et à trouver une formule qui nous permettrait de donner plus d'argent aux démunis et aux déshérités, qui en ont sans doute plus grand besoin que la personne qui gagne un demi-million de dollars par an. Nous voulons faire preuve d'équité, et c'est pourquoi nous procédons de la sorte.

[Français]

L'EXEMPTION FISCALE POUR LES FAMILLES QUI ONT CHARGE D'ENFANTS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Raymond Garneau (Laval-des-Rapides): Monsieur le Président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Pourrait-il dire à la Chambre si c'est la politique de son gouvernement ou si son gouvernement a l'intention de diminuer progressivement, sur un certain nombre d'années, l'exemption fiscale pour les familles qui ont charge d'enfants?